

L'inscription

Elle est obligatoire

- Nous vous demandons de vous munir de :
 - ◊ votre justificatif de N° d'allocataire à la CAF ou à la MSA, de votre bon vacances, attestation « aide aux centres de loisirs », ou courrier relatif au « coup de pouce vacances ».
 - ◊ Copie des vaccinations de votre enfant.

Des permanences pour les inscriptions auront lieu dans votre commune suivant le calendrier suivant (vous pouvez vous rendre à la permanence de votre choix, dans la commune de votre choix) :

Au-delà de ces dates, nous ne pouvons pas garantir l'inscription des enfants.

L'île d'Elle (Mairie)	14h15 à 17h00	10 et 24 juin, 1er juillet
Chaillé les Marais (Bureau étage de la mairie)	9h30 à 12h	3, 10, 17 et 24 juin
	14h15 à 18h00	3 et 17 juin
Ste Radegonde (salle du conseil)	14h15 à 18h30	1 ^{er} juin
Vouillé (mairie)		2 juin
Puyravault (centre de loisirs)		4 juin
La Taillée (mairie)		5 juin
Moreilles (foyer des jeunes)		8 juin
Le Gué de Velluire (mairie)		9 juin
Champagné (salle du 3 ^{ème} âge)		12 juin

N'hésitez pas à appeler en cas de besoin, ou de difficulté. 06 31 46 30 80

Le blog du centre de loisirs : <http://centrechaille.blogspot.fr/>

Camps a la semaine

6-10 juillet, 11/14 ans : Tecap ou Tepacap ?

Le lac de la Tricherie à 10 km des Herbiers vous accueille et vous fait découvrir la joie des baignades, grands jeux, veillées, parc d'aventure Tepacap, et bien d'autres choses encore !

13-17 juillet, 10/11 ans : entre terre et mer

Le centre d'accueil de la Savinière est idéalement situé entre forêt domaniale et plage à la Tranche sur Mer ! Le panel d'activités possible est large quelle que soit la météo : baignade, pêche, jeux en forêt, constructions, observation...

20-24 juillet, 9/10 ans : sur les bords de Sèvre

Le site de Pont Cafino est remarquable et permet la pratique du canoë mais aussi la découverte d'une nouvelle activité, le « grimpe-arbre ». Au menu également, la pratique du tir à la sarbacane, sans oublier les chasses au trésor, veillées, etc.

27-31 juillet 8/9 ans : artistes en herbe

Parmi les activités proposées, il y aura des jeux sportifs, des activités artistiques, des jeux coopératifs, des activités liés à l'environnement naturel de l'Aubonnière, magnifique site naturel situé non loin des bords de l'Yon.

3-7 août, 10/13 ans : côte et nature

Le littoral vendéen et ses activités traditionnelles. En fonction des marées, on se promène sur l'estran et on pêche à pieds ou on visite la Dune du Veillon. On confectionne une boîte à sel qu'on pourra ramener en souvenir. Puis on part à la recherche des oiseaux des marais, peut-être laisseront-ils un trésor...

Ces séjours se déroulent en camping et sont ouverts à **20 participants maximum (premiers inscrits prioritaires)**.

Ils sont encadrés par un adjoint de direction et deux animateurs. Ils sont déclarés et habilités par le Ministère de la Cohésion Sociale.

Les enfants participent à la gestion du séjour sur les aspects matériels : courses, préparation des repas, vaisselle, montage des tentes, etc...

Tarifs des camps - Reste à votre charge	
Régime général CAF et MSA selon aides et QF	18€ à 60€
Hors Communauté de Communes	150.00€

Nous consulter pour le coût de revient définitif.



Des
nouveaux horizons
pour les vacances de
vos enfants

Centres de loisirs 2015:

A Chaillé les Marais :
Du 6 juillet au 7 août

A l'île d'Elle :
Du 13 juillet au 14 août

Camps hebdomadaires

Animation pour les jeunes

Ces activités sont ouvertes à tous les enfants de la Communauté de Communes sur ces périodes.

Le fonctionnement

Les centres de loisirs sont des accueils de loisirs éducatifs déclarés et habilités par le Ministère de la Cohésion Sociale. Ils accueillent, sauf dérogation, les enfants nés avant le 1^{er} juillet 2012 du lundi au vendredi pendant les périodes d'ouverture. Les activités débutent à partir de 9h20 et se terminent après le goûter vers 17h15. Un accueil est organisé dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h00 le soir.

Les animations proposées visent à l'épanouissement individuel de chaque enfant, et à l'apprentissage de la vie en groupe. C'est le sens du projet éducatif qui peut vous être communiqué sur simple demande.

Les enfants sont répartis en fonction de leur âge. Les activités travaillées par les animateurs en amont des centres de loisirs déclinent un thème hebdomadaire, c'est pourquoi il est plus intéressant pour votre enfant de s'inscrire à la semaine. Elles prennent en compte les besoins spécifiques de chaque âge et proposent des activités variées et équilibrées : jeux, bricolage, expression, observation, sport, lecture... Des sorties ou des mini camps peuvent être proposés en fonction de leur intérêt éducatif et des thèmes d'activités.

A noter : Un accueil à la demi-journée ou à la journée est également possible, mais en ce cas le tarif ne peut varier (cf. tableau).



Transport en bus

Vers l'Île d'Elle			
La Taillée (4 routes)	matin	09h00	
	soir	17h40	
La Taillée (mairie)	matin	09h05	
	soir	17h35	
Le Gué de Veluire	matin	09h10	
	soir	17h30	

En fonction des inscriptions et des besoins, un transport en bus des communes vers les centres sera organisé. Un animateur sera présent dans ce bus. Les horaires prévisionnels des 3 circuits sont ceux présentés ici. Des modifications sont possibles en fonction des effectifs accueillis.

Vers Chaillé les Marais							
Champagné (four à chaux)	matin	08h40		Vouillé (église)	matin	08h50	
	soir	18h00			soir	17h50	
Champagné (petit terrain)	matin	08h45		Le Sableau (place des maronniers)	matin	08h55	
	soir	17h55			soir	17h45	
Champagné (maison rouge)	matin	08h50		Aisne (place de la minoterie)	matin	09h00	
	soir	17h50			soir	17h40	
Puyravault (Mairie)	matin	09h00		Moreilles (square Prosper Renard)	matin	09h10	
	soir	17h40			soir	17h30	
Ste Radegonde (mairie)	matin	09h10		Chaillé	matin	09h20	
	soir	17h30			soir	17h20	

Vous souhaitez des renseignements pour les camps ou l'accueil de loisirs, demandez Philippe Géant au 06 31 46 30 80. Messagerie directe : servicejeunesse.ccdesisles@orange.fr

Et aussi pour les ados

Le passeport loisirs !

Pour les jeunes scolarisés en collège.

L'après-midi, à l'Île d'Elle, Chaillé les Marais ou dans le canton, des animations seront mises en place, des sorties sont aussi proposées à la journée dès le 13 juillet et jusqu'au 14 août

Un camp à Pont Caffino avec canoë, escalade, tir à l'arc...

43 bis, rue du 11 novembre
85450 Chaillé les Marais

Téléphone : 02 51 56 70 88 - Télécopie : 02 51 56 75 91
Messagerie : ccisles-marais-poitevin@wanadoo.fr
Site Internet : www.comdesislesdumaraispoitevin.fr

les tarifs

à partir de l'été 2015, il reste à

voire charge : tarifs ajustés à votre montant de Quotient Familial (QF).

Si vous inscrivez vos petits enfants ou si vous êtes famille d'accueil c'est le tarif F qui s'applique. Si vous ne connaissez pas votre QF, faites la demande à la CAF ou munissez-vous de votre avis d'imposition au moment de l'inscription.

Tarif	Quotient Familial	(par jour, repas inclus)
A	QF ≤ 500	2.80€
B	500 < QF ≤ 700	4.50€
C	700 < QF ≤ 900	6.00€
D	900 < QF ≤ 1100	8.00€
E	1100 < QF ≤ 1300	9.00€
F	1300 < QF ≤ 1500	10.00€
G	QF > 1500 ou inconnu	11.00€
H	Hors régime général	13.00€

(information non contractuelle)

Pour les enfants qui résident hors du canton, le tarif unique est de 17.50 € par jour.

Les paiements sont effectués au plus tard au début de chaque semaine.



Le paiement en chèques vacances est possible.

La Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de Vendée sont

partenaires du Service Jeunesse



L'essentiel et plus encore